

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis public indiquant que la Division du logement et du renouvellement communautaire (DHCR) de l'État de New York organisera une audience publique qui se tiendra à la Yonkers Riverfront Library, 1 Larkin Center, 2nd Floor, Yonkers, New York 10701 le mardi 15 novembre 2022 et à la Peter J. Schmitt Memorial Legislative Chamber, 1st Floor, Theodore Roosevelt Executive and Legislative Building, 1550 Franklin Avenue, Mineola, New York 11501. Les audiences se tiendront de 10h00 à 14h00.

Cette audience est organisée pour donner aux parties réglementées et aux membres concernés du grand public l'occasion d'exprimer leurs opinions sur les amendements proposés par le DHCR aux règlements de l'État de New York sur la protection des locataires en cas d'urgence et aux règlements de l'État de New York sur les loyers et les expulsions. Les articles des règlements respectifs qu'il est proposé de modifier sont les suivants : 9 NYCRR §2100.1; §2100.2; §2100.9; §2100.15; §2100.18; §2102.1; §2102.3; §2102.10; §2103.4; §2104.3; §2104.4; 2104.5; 2104.6; §2106.1; 2108.10; §2110.2; §2110.3; §2110.4; §2110.5; §2110.6; §2110.7; §2110.8 and 9 NYCRR §2500.2(d), (h), (o) (q); §2500.5; §2500.6; §2500.9 (c), (e), (f), (j), (k), (l),(m), (n), (s); §2501.1 (c); §2501.2 (c), (d), (e); §2502.2; 2502.3; 2502.4; §2502.5 (d); §2502.6; §2502.7 (a), (b), (c); §2502.8 (b)(3); §2503.1; §2503.4 (a), (e), (f); §2503.5 (d), (f); §2503.7 (a), (b); §2504.3 (d), §2504.4 (a), (d) (e), (f); §2506.1; §2507.2; §2507.3 (a); §2507.4; §2507.5; §2508.1 (a), (e); §2509.1; §2509.3; §2510.3; §2510.9; §2510.11; §2511.1; §2511.2; §2511.3; §2511.4; §2511.5; §2511.6; §2511.7; §2511.8; §2511.9. Ces amendements proposés reflètent la modification de diverses dispositions de fond et de procédure concernant ces questions, y compris, mais sans s'y limiter, la déréglementation, les surcharges, la réhabilitation substantielle, la démolition, les droits de succession, les améliorations des appartements individuels et les dispositions relatives aux améliorations majeures des immobilisations, sur la base de The Housing Stability and Tenant Protection Act of 2019, Ch.36 des lois de 2019 (« HSTPA »), et Ch. 39 des lois de 2019 et l'expérience propre du DHCR en matière d'administration, ainsi que les affaires judiciaires jugées depuis la dernière série importante de modifications de ces règles en 2014.

La préinscription des intervenants est conseillée. Les personnes qui souhaitent s'inscrire à l'avance peuvent appeler le bureau de Michael Berrios au (718) 262-4816 et indiquer l'heure à laquelle elles souhaitent intervenir à l'audience et qui elles représentent. Les orateurs préenregistrés qui ont réservé un temps de parole seront entendus à peu près à ce moment-là. Les orateurs qui s'inscrivent le jour de l'audience seront entendus dans l'ordre d'inscription aux heures qui ne sont pas déjà réservées par les orateurs pré-inscrits. Le temps de parole sera limité à cinq minutes afin de donner à un maximum de personnes la possibilité d'être entendues. Les orateurs doivent être prêts à soumettre des copies de leurs remarques au fonctionnaire du DHCR qui préside l'audience. L'audience se terminera lorsque tous les orateurs inscrits et présents à l'audience auront été entendus.

Le DHCR acceptera également les témoignages écrits soumis avant la fin de l'audience. Les soumissions peuvent également être envoyées à l'avance à Michael Berrios, Division of Housing and Community Renewal, 92-31 Union Hall Street, 6th Floor, Jamaica, New York, 11433 (718) 262-4816 ou par courriel à 2022RentRegulationComments@hcr.ny.gov.